



Pôle formation et vie universitaire
Réglementation et gestion de
l'offre de formation

Etudiants CPGE - Procédure de validation d'études supérieures Année 2022/2023

pour la délivrance d'un diplôme national de l'enseignement supérieur
Articles R613-32 à R613-37 du Code de l'Education
Convention uB / Lycées de l'Académie de la Côte d'Or

ATTENTION :

· ***l'étudiant doit avoir obligatoirement pris une inscription au titre de l'année universitaire dans la formation où une validation est demandée***

· ***une validation est possible seulement en 2^e année de CPGE (y compris pour les redoublants de 2^e année)***

Les dossiers sont à constituer de **manière dématérialisée** sur notre application de candidatures eCandidat avec un dépôt des pièces justificatives en ligne.

La candidature en ligne est à effectuer **du 27 mai au 16 juin 2023** avec la finalisation du dépôt des pièces et une transmission de la candidature **pour le 23 juin 2023 au plus tard** via l'application eCandidat.

A toutes fins utiles, lors de la constitution du dossier en ligne, les pièces demandées seront les suivantes :

- Attestation sur l'honneur concernant la demande de validation d'études supérieures (pièce à compléter)
- Annexe descriptive du parcours de formation indiquant les crédits européens et la mention obtenue
- Avis du Proviseur du lycée pour les candidats ayant obtenu une mention D ou E (mention figurant sur l'annexe descriptive de formation) – ***Pièce conditionnelle - pour les candidats concernés, à demander à votre lycée***
- Bulletins de 1^{ère} année et de 2^e année de CPGE (un fichier est attendu pour chaque semestre)
- Relevé du résultat de votre concours indiquant une admissibilité ou une admission - ***Pièce conditionnelle, à transmettre pour les seuls candidats concernés***
- Tout document susceptible d'éclairer l'établissement sur la nature et le niveau de vos connaissances, vos acquis et vos apprentissages – ***Pièce conditionnelle***

Pour chaque pièce demandée, il est attendu un fichier (maximum = 2Mo) de type PDF, JPG ou PNG

Il convient de noter que les informations transmises par mail au candidat sont générales et s'appliquent spécifiquement au processus de candidature en ligne. Seule la gestion du dossier et des pièces sera effectuée via cette application. Les avis rendus s'effectueront en dehors de cette application.

Vous trouverez ci-après le tutoriel pour le dépôt de ces dossiers en ligne. Ce tutoriel est établi étape par étape pour vous guider dans la procédure.

Sommaire :

- **Etape 1 :** Munissez-vous de vos identifiants ENT (espace numérique de travail)
- **Etape 2 :** Créer votre compte eCandidat
- **Etape 3 :** Compléter votre dossier et Candidater sur le diplôme pour lequel vous souhaitez une validation (diplôme obligatoirement en lien avec votre (vos) inscription(s) à l'uB)
- **Etape 4 :** Déposer les pièces justificatives demandées puis « Transmettre la candidature »

➤ Etape 1 : Munissez-vous de vos identifiants ENT (espace numérique de travail)

Si vous n'avez jamais activé votre compte ENT

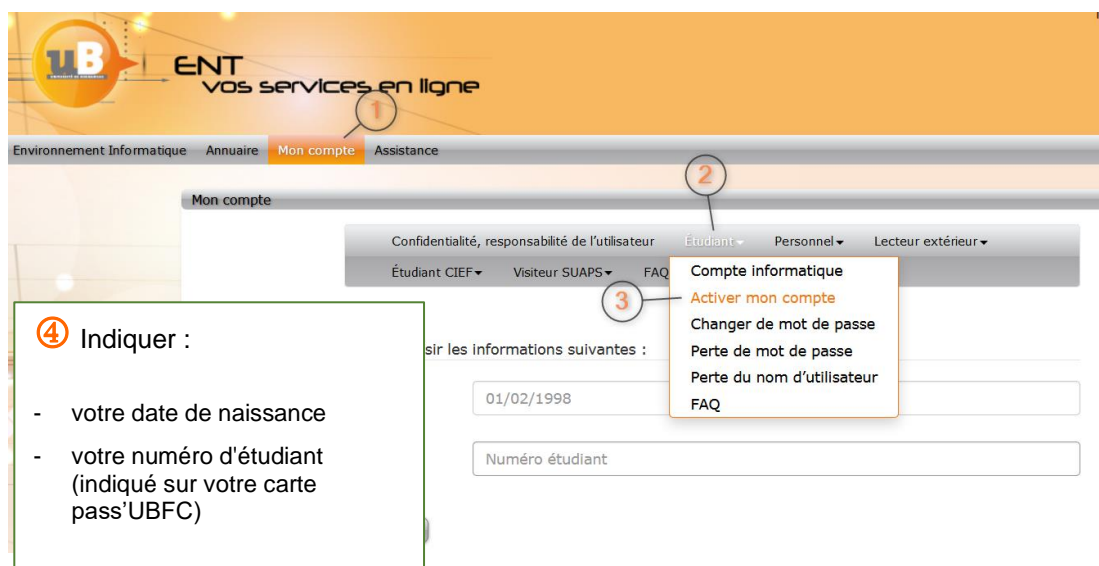
➤ Comment activer votre compte informatique ?

Dès votre inscription à l'uB, vous disposez d'un compte informatique.

Pour activer votre compte, rendez-vous sur votre ENT

<http://ent.u-bourgogne.fr>

Sur la page d'accueil, cliquez sur "**Mon compte**"^① puis "**Étudiant**"^② et suivez la procédure "**Activer son compte**".^③



The screenshot shows the ENT website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Mon compte' highlighted. Below it, a dropdown menu is open, showing options like 'Confidentialité, responsabilité de l'utilisateur', 'Étudiant', 'Personnel', and 'Lecteur extérieur'. The 'Étudiant' dropdown is further expanded to show 'Compte informatique', 'Activer mon compte', 'Changer de mot de passe', 'Perte de mot de passe', 'Perte du nom d'utilisateur', and 'FAQ'. A text box on the left indicates step 4: 'Indiquer : - votre date de naissance - votre numéro d'étudiant (indiqué sur votre carte pass'UBFC)'. The main form area shows a date field with '01/02/1998' and a 'Numéro étudiant' field.

La procédure d'activation de votre compte informatique permet :

- De prendre connaissance de votre **nom d'utilisateur**.
- De choisir votre **mot de passe**.
- De prendre connaissance de votre **adresse de messagerie électronique**.

Si vous avez activé votre compte et vous avez perdu les identifiants

Pour récupérer votre mot de passe, rendez-vous sur votre ENT <http://ent.u-bourgogne.fr>
Sur la page d'accueil, cliquez sur "**Mon compte**" puis "**Étudiant**" et suivez la procédure "**Perte de mot de passe**"

Pour en savoir plus sur la gestion du compte et la récupération des identifiants :

[Foire aux questions – Assistance Numérique](#)

Pour toute difficulté : guichet-unique@u-bourgogne.fr

➤ Etape 2 : Créer votre compte eCandidat

Lien application : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/>

Sur la page d'accueil, descendez sur la page d'informations,

Choisissez
« Je suis
étudiant à
l'université de
Bourgogne »
puis
« Connexion
candidats »

Connexion

Lorsque vous vous connectez à votre compte eCandidat pour la 1ère fois vous devez compléter / vérifier vos informations personnelles, adresse et baccalauréat. Ces informations sont obligatoires avant de candidater à des formations.

Les candidats communautaires ou extra-communautaires n'ayant pas validé une année d'un diplôme national universitaire français devront suivre la procédure et le calendrier à l'adresse suivante : <http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux.html> sauf IUT (prendre contact directement avec la scolarité de l'IUT concerné).

A noter : les candidats pour un Diplôme Universitaire (DU) ou Diplôme Inter-Universitaire (DIU) ne sont pas concernés par ces modalités spécifiques et peuvent candidater via cette application.

Je suis étudiant à l'Université de Bourgogne

Veuillez vous connecter

Je ne suis pas étudiant à l'Université de Bourgogne

[Besoin d'aide ?](#)

Indiquez vos
identifiants ENT

UB Service central d'authentification

Nom d'utilisateur:

Mot de passe:

[Besoin d'aide ?](#)

Vous êtes
identifié (e)
« Bienvenue... »

Puis « Créer un
compte »

test1

Accueil

Assistance

Offre de formation

Déconnexion

Accueil

adresse et baccalauréat. Ces informations sont obligatoires avant de candidater à des formations.

Les candidats communautaires ou extra-communautaires n'ayant pas validé une année d'un diplôme national universitaire français devront suivre la procédure et le calendrier à l'adresse suivante : <http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux.html> sauf IUT (prendre contact directement avec la scolarité de l'IUT concerné).

A noter : les candidats pour un Diplôme Universitaire (DU) ou Diplôme Inter-Universitaire (DIU) ne sont pas concernés par ces modalités spécifiques et peuvent candidater via cette application.

Bienvenue test1.

Je n'ai pas de compte eCandidat

[Vous pouvez lire l'intégralité des mentions d'information eCandidat à partir de ce lien : Mentions d'information eCandidat](#)

Lien à valider
envoyé par
mail

Lors de cette création, un lien à valider vous est envoyé par mail.
Si le lien n'est pas activable, copiez-le et mettez-le dans votre navigateur.

A noter :
Assistance
eCandidat

Dans eCandidat : Assistance – Créer un ticket sur le Helpdesk

➤ **Etape 3 : Compléter votre dossier et Candidater sur le diplôme pour lequel vous souhaitez une validation**

Attention : le diplôme est obligatoirement en lien avec votre (vos) inscription(s) à l'uB

DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales) : correspond à un **bac+2**

Licence : correspond à un **bac+3** - La validation de la licence n'est pas prévue pour toutes les formations

Compléter votre dossier →

PUIS

→ **Candidater**

Compléter :

- Informations perso.

- adresse

- cursus externe : cursus CPGE actuellement suivi

Exemple :

Année d'obtention *

2020

Formation *

Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)

Libellé et niveau de la formation *

B/L 2e année - 120 ECTS - mention B

A noter : les rubriques baccalauréat et cursus interne sont des éléments repris automatiquement de notre application de scolarité.

Ces éléments ne sont pas modifiables

Menu

« **Candidatures** »

Sélectionner dans l'offre de formation :

Validation d'études supérieures – convention CPGE

et le(s) diplôme(s) en fonction de votre(vos) inscription(s) à l'uB

Offre de formation

Vous pouvez consulter les formations en dépliant les menus et candidater à une formation en cliquant dessus.

Filter Filtre en cours : Aucun

Université de Bourgogne

Titre	Mots clés
▶ IUUV (Institut Universitaire de la Vigne et du Vin)	
▶ Langues et Communication	
▶ Lettres et Philosophie	
▶ STAPS, Sciences du sport	
▶ Sciences Humaines	
▶ Sciences Vie, Terre et Environnement	
▶ Sciences de santé	
▶ Sciences et Techniques	
▶ Validation études supérieures - convention CPGE	
▼ DEUG	
DEUG d'Economie	
DEUG de Droit	

➤ Etape 4 : Déposer les pièces justificatives demandées puis « Transmettre la candidature »

Pour chaque candidature :

Déposez les pièces demandées

Informations détaillées	Dates utiles	Adresse de contact
Formation : DEUG d'Economie Statut du dossier : En attente Décision : En attente	Date limite de retour : 21/06/2020	UFR DSEP - Scolarité R18 4 boulevard Gabriel 21000 DIJON Mail : severine.delahunay@u-bourgogne.fr

📁 Pièces justificatives

Procédure dématérialisée, veuillez déposer vos pièces via les commandes du tableau avant le 21/06/2020. Une fois fait vous devrez transmettre votre candidature.

Pièce justificative	Fichier	Statut	Pièce conditionnelle	Commentaire
mention D ou E (mention figurant sur l'annexe descriptive de formation)	+	En attente		
Bulletins trimestriels de 1ère année de CPGE	+	En attente		
Bulletins trimestriels de 2e année de CPGE	+	En attente		
Relevé du résultat de votre concours indiquant une admissibilité ou une admission	+	En attente	🔄 Non concerné par cette pièce	
Tout document susceptible d'éclairer l'établissement sur la nature et le niveau de vos connaissances, vos acquis et vos apprentissages	+	En attente	🔄 Non concerné par cette pièce	

✕ Fermer ✎ Annuler la candidature ➡ Transmettre ma candidature 📄 Télécharger mon dossier

Focus sur les pièces conditionnelles

Pour les pièces « conditionnelles » pour lesquelles vous n'êtes pas concerné(e), vous pouvez cliquer sur :

🔄 Non concerné par cette pièce

Le statut de la pièce passera de « en attente » à « Non concerné ».

Pièce justificative	Fichier	Statut	Pièce conditionnelle
Avis du Proviseur du lycée pour les candidats ayant obtenu une mention D ou E (mention figurant sur l'annexe descriptive de formation)		Non concerné	🔄 Concerné par cette pièce

Transmettre votre candidature

La transmission est possible une fois toutes les pièces déposées ou déclarées « Non concernée ».

Informations détaillées	Dates utiles	Adresse de contact
Formation : DEUG d'Economie Statut du dossier : En attente Décision : En attente	Date limite de retour : 21/06/2020	UFR DSEP - Scolarité R18 4 boulevard Gabriel 21000 DIJON Mail : severine.delahunay@u-bourgogne.fr

📁 Pièces justificatives

Procédure dématérialisée, veuillez déposer vos pièces via les commandes du tableau avant le 21/06/2020. Une fois fait vous devrez transmettre votre candidature.

Pièce justificative	Fichier	Statut	Pièce conditionnelle	Commentaire
mention D ou E (mention figurant sur l'annexe descriptive de formation)		Non concerné	🔄 Concerné par cette pièce	
Bulletins trimestriels de 1ère année de CPGE		Non concerné	🔄 Concerné par cette pièce	
Bulletins trimestriels de 2e année de CPGE		Non concerné	🔄 Concerné par cette pièce	
Relevé du résultat de votre concours indiquant une admissibilité ou une admission		Non concerné	🔄 Concerné par cette pièce	
Tout document susceptible d'éclairer l'établissement sur la nature et le niveau de vos connaissances, vos acquis et vos apprentissages		Non concerné	🔄 Concerné par cette pièce	

✕ Fermer ✎ Annuler la candidature ➡ Transmettre ma candidature 📄 Télécharger mon dossier

Votre dossier est transmis, il passe au statut réceptionné automatiquement. Les scolarités vérifieront les pièces jointes, elles pourront vous demander, le cas échéant, de transmettre une pièce non transmise ou incorrecte via cette application.

Attention, veuillez à transmettre votre candidature **pour chaque demande**.

Rappel : seule la gestion du dossier et des pièces sera effectuée via eCandidat.

Les avis rendus s'effectueront en dehors de cette application et aucune autre opération particulière ne vous sera demandée via eCandidat.